

DOSSIER DECRYPTAGE - ACTION PUBLIQUE 2022 par la CFDT-MÉTÉO

Quel service public voulons-nous ? Avec quels moyens ?



Le Premier ministre, par le programme « Action publique 2022 », vise à « repenser le modèle » du service public. A Météo-France, cela donne une baisse des effectifs de 15,7 %. La direction va en conséquence bouleverser l'Établissement.

S'agissant des agents, le Premier ministre a ouvert un chantier intitulé « *Vers un nouveau contrat social avec les agents publics* » organisé en quatre axes : Dialogue social + Rémunération individualisée + Accompagnement renforcé en matière de parcours professionnels + Élargissement du recours aux contractuels.

La concertation avec les organisations syndicales doit durer jusqu'à 2019. Le décryptage et les premières revendications de la CFDT sont ici sur deux pages.

[Plus d'informations](#)



Agents contractuels : les revendications de la CFDT

Un des axes de concertation visant à élaborer un « *nouveau contrat social avec les agents publics* » porte sur « *l'élargissement du recours aux contractuels* ». La CFDT fait le point sur ses revendications en matière d'emploi contractuel.

[Plus d'informations](#)



Le pouvoir d'achat en berne ! [Point sur les rémunérations.](#)

Le gouvernement l'a promis, Action Publique 2022 n'empêchera pas la tenue d'une concertation sur les rémunérations. Celle-ci a été obtenue pour juin par la CFDT et 7 autres organisations syndicales, après une interpellation commune du ministre de l'Action publique (seul FO n'a pas cosigné cette demande).

A la DGAC, un protocole social 2016/2019 signé par la CFDT et d'autres organisations syndicales (pas toutes!) garantit les salaires, il n'y a rien de tel à Météo-France. Seul le « protocole PPCR » soutenu par la CFDT permet un maintien relatif du pouvoir d'achat malgré le report d'un an de certaines mesures. La promesse d'augmenter le pouvoir d'achat, faite par courrier à l'ensemble des fonctionnaires par le candidat Macron, ne sera pas tenue. Un point sur les rémunérations dans plus d'informations.

[Plus d'informations](#)



Frais de déplacement : les discussions ont commencé

Mardi 30 janvier se sont ouvertes, après des demandes répétées de la CFDT Fonctions publiques, les discussions sur les « *frais de missions* » des agents publics. Le secrétaire d'État en charge de la Fonction publique O. Dussopt s'y était engagé le 19 décembre 2017 lors du CCFP (Conseil Commun de la Fonction Publique). Revendications de la CFDT, réponses de l'administration, état des lieux des remboursements, perspectives, les discussions ont passé la réunion n°3 le 4 avril dernier.

[Plus d'informations](#)